



CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR FÉMININ 2015 DE LA ISF

PROCESSUS DE SÉLECTION 2015 DE L'ÉQUIPE NATIONALE JUNIOR FÉMININE

SECTION 1 – OBJECTIF

Le programme de l'équipe nationale junior féminine de 2015 fera compétition au Championnat du monde junior féminin de la ISF, qui aura lieu à Oklahoma City, Oklahoma du 9 au 15 août 2015. L'objectif de ce document est de définir le processus qui sera utilisé par Softball Canada pour sélectionner des athlètes à l'équipe du Championnat du monde junior féminin de la ISF de 2015.

Ce processus de sélection a l'objectif suivant:

- Sélectionner la meilleure équipe possible pour le Championnat du monde junior féminin de la ISF de 2015. Bien que certains critères objectifs seront utilisés pour sélectionner l'équipe, il est également reconnu qu'il y a un élément subjectif significatif. Les éléments subjectifs comprennent des facteurs tels que la performance précédente ou actuelle, l'expérience, les besoins par rapport aux positions, le leadership et la cohésion d'équipe.

SECTION 2 – ADMISSIBILITÉ

Une athlète est éligible à être sélectionnée à l'équipe à condition qu'elle est : (1) membre en règle de Softball Canada, et (2) une citoyenne canadienne qui détient un passeport canadien valide jusqu'à 6 mois après le Championnat du monde 2015 de la ISF (15 février 2016), ou une personne éligible à avoir une citoyenneté canadienne qui poursuit activement l'obtention de sa citoyenneté.

Afin d'être éligible à être sélectionné à une équipe, l'athlète doit rencontrer toute condition d'âge et de citoyenneté stipulés par les organisateurs de l'événement dans lequel l'équipe fera compétition.

SECTION 3 – AUTORITÉ DE SÉLECTION

L'entraîneur chef possède l'autorité finale sur toutes les décisions de sélection, incluant la sélection d'athlètes à l'équipe, retirer des athlètes de l'équipe, et sélectionner des athlètes remplaçants à l'équipe si nécessaire. Lors de la prise des décisions concernant les sélections, l'entraîneur chef consultera avec la gérante des équipes nationales féminines (ÉNF) et avec le personnel des entraîneurs. Dans le contexte de ce document, le personnel des entraîneurs comprend les entraîneurs adjoints, les dépisteurs et les évaluateurs tels que désignés par Softball Canada.

SECTION 4 – PROCESSUS DE SÉLECTION DES ATHLÈTES

La sélection des athlètes se fera par étapes. Les athlètes participeront d'abord à l'un des trois camps d'évaluation régionaux, elles pourraient ensuite avancer à un camp final et pourraient ensuite être sélectionnées à l'équipe qui fera compétition au Championnat du monde de la ISF. Les camps d'évaluation sont des camps ouverts (sujet aux exigences de préinscription, aux restrictions d'âge et à la capacité) alors que les autres phases de sélection de l'équipe seront par invitation de l'entraîneur chef.

Camps d'évaluation

Les athlètes qui participeront à l'un des trois camps d'évaluation régionaux devront compléter une série de tests (Appendice B) représentant les normes minimales suggérées pour la performance technique et la condition physique. À la suite de cette évaluation, l'entraîneur chef décidera quelles joueuses continueront à la prochaine étape du camp. L'entraîneur chef peut faire avancer des joueuses qui ne rencontrent pas les normes minimales suggérées à sa discrétion. Après chaque camp d'évaluation, l'entraîneur chef décidera les joueuses qui seront invitées au camp final. L'entraîneur chef se réserve le droit d'inviter des athlètes au camp final qui n'ont pas pu participer à un camp d'évaluation.

Camp final

Les athlètes invitées au camp final seront évaluées en utilisant le processus d'évaluation décrit dans l'Appendice A, le « système à cinq étoiles ». Les évaluations sont spécifiques aux exigences positionnelles – champ intérieur, champ extérieur, lanceuses et receveuses. Ce processus agira d'une ressource pour l'évaluation de l'athlète. De plus, l'entraîneur chef aura le pouvoir discrétionnaire d'organiser tout autre exercice, pratiques et parties qui aideront au processus de sélection.

Sélection à l'équipe

À la suite du camp de sélection final, l'entraîneur chef – avec l'aide de ses entraîneurs adjoints et de la gérante des équipes nationales féminines – sélectionnera l'équipe finale de 17 athlètes, et joueuses alternes, pour le Championnat du monde junior féminin 2015 de la ISF, avec l'objectif de former la meilleure équipe possible pour l'événement.

Les facteurs qui seront considérés dans cette sélection comprennent les aspects physiques et techniques du sport, ainsi que la dynamique d'équipe. Ces facteurs, qui seront pondérés par l'entraîneur chef selon ce que ce dernier juge approprié dans le processus de la prise de décisions, incluent :

- Performance précédente et actuelle
- Expérience
- Besoins positionnels (primaire et substitut)
- Développement et/ou amélioration actuelle ou projetée
- Contribution/leadership à la cohésion de l'équipe
- Disponibilité à la compétition et à l'entraînement
- Le tableau de profondeur, tel que développé à partir des critères d'évaluation dans l'Appendice A

Il est compris que dans le processus de faire des sélections pour créer la meilleure équipe possible, il est possible que les meilleures athlètes individuelles pourraient ne pas être sélectionnées. L'entraîneur chef possède aussi le pouvoir discrétionnaire de nommer un athlète à l'équipe même si l'athlète pourrait ne pas avoir participé à des camps d'évaluation ou d'autres activités de sélection.

Les échéances qui seront suivies dans la sélection d'athlètes à l'équipe du Championnat du monde junior féminin 2015 de la ISF sont les suivantes. Notez que des événements, dates et heures spécifiques pourraient être modifié(e)s.

- Des camps d'évaluation des joueuses auront lieu du 22 au 24 mai 2015 en Colombie-Britannique, du 29 au 31 mai 2015 au Saskatchewan et du 12 au 14 juin 2015 en Ontario. Ce sont des camps ouverts (sujet aux exigences de préinscription, aux restrictions d'âge et à la capacité).
- Un camp final aura lieu à Cloverdale, en Colombie-Britannique du 27 au 30 juin 2015.
- L'entraîneur chef sélectionnera une équipe d'athlètes qui représenteront le Canada au Championnat du monde junior féminin 2015 de la ISF au plus tard le 1 juillet 2015.
- Les joueuses de réserve peuvent être ajoutées à l'équipe pour remplacer une athlète retirée de l'équipe selon la section 5. L'addition de joueuses de réserve à l'équipe est à la discrétion seule de l'entraîneur chef et sera faite en respectant la philosophie de mettre la meilleure équipe possible sur le terrain.

CIRCONSTANCES IMPRÉVUES / CHANGEMENTS AU DOCUMENT

Dans le cas que des circonstances imprévues font en sorte que le processus de sélection ou les échéances plus hautes ne soient pas exécutés tel(s) que décrit(es) dans ce document, Softball Canada se réserve le droit d'identifier un processus ou des échéances alternes. Si ce cas se présente, toutes les athlètes du processus de sélection seront notifiées de ces changements dans un délai raisonnable.

SECTION 5 – RENVOI D'UN ATHLÈTE D'UN CAMP OU D'UNE ÉQUIPE

Une athlète peut être retirée du bassin d'un camp ou d'une équipe si l'athlète:

- a) Est incapable de rencontrer les attentes de performance;
- b) Est incapable de performer en raison d'une blessure, d'une maladie ou pour toute autre raison médicale telle que déterminée par le personnel médical de Softball Canada;
- c) Est incapable de s'engager aux activités requises de l'équipe (notez qu'un athlète peut recevoir une exemption de l'entraîneur chef et de Softball Canada)
- d) Violent les règlements d'équipe et/ou les politiques et procédures de Softball Canada;
ou
- e) Présente une conduite qui est nuisible à l'image du programme de l'équipe nationale ou de Softball Canada.

SECTION 6 – SUBSTITUTION DES ATHLÈTES ALTERNES

Lorsque nécessaire et approprié, une athlète retirée d'une équipe peut être remplacé par une athlète alterne sélectionnées par l'entraîneur chef.

SECTION 7 – APPELS

Les sélections de Softball Canada pour le Championnat du monde junior féminin 2015 de la ISF peuvent être portées en appel conformément aux procédures telles que décrites dans la politique d'appels de Softball Canada. Toute dispute reliée à la procédure interne de l'équipe du Championnat du monde junior féminin 2015 de la ISF doit être apportée en fonction de cette politique, ou peut être apportée directement au Centre de règlements des différends sportifs du Canada (CRDSC) avec le consentement de tous les partis et à la discrétion de CRDSC.

APPENDICE B – NORMES D'ENTRAÎNEMENT

Lanceuses

	Norme minimale	Meilleur d'équipe nationale
Balle rapide	60mph	65mph
Changement de vitesse	15-18mph plus lent que maximum	
N'importe quel (2) des suivants		
Balle montante	58mph	60mph
Balle courbe	58mph	60mph
Balle tire-bouchon (screw)	60mph	62mph

Receveuses

	Norme minimale	Meilleur d'équipe nationale
Tir: Marbre-2 ^e	<2.00 secondes	1.84 secondes
Relâchement Gant à gant	<0.95	0.80

Condition physique générale et normes techniques

	Norme minimale	Meilleur d'équipe nationale
Vitesse de lancer (par dessus)	> 55mph	65mph
Plank	2.00 min	3.00 min
Test Beep (Léger)	6	8.5
Pro Agilité	6.0	5.0
Redressements assis	30 en 1 min	60 en 1 min
Pompes (push ups)	15 en 1 min	25 en 1 min